

Programme de formation

« **Savoir utiliser le contrôle des structures,  
outil de maîtrise du foncier agricole.** »

Le jeudi 10 octobre à la visitation, à Dole (39)

**Objectifs :**

S'approprier les données juridiques et techniques sur le contrôle des structures pour être en mesure :

- de construire sa propre stratégie d'accès à la terre dans de bonnes conditions.
- de maîtriser les opportunités et les obligations découlant du contrôle des structures.
- d'effectuer, le cas échéant, de façon efficace et pertinente son rôle d' élu en Commission Départementale d'Orientation Agricole.
- de faire des propositions en vue de l'harmonisation des schémas des structures de Bourgogne et de Franche-Comté.

**Date :** Le jeudi **10 octobre 2019.**

**Lieu :** Bâtiment de la Visitation, 3A avenue Aristide BRIAND, à **Dole.**

**Durée :** 7 heures de formation. **Début : 9h30. Fin : 17h30.**

**Organisme de formation :** ARDEAR de Bourgogne-Franche-Comté (Association Régionale pour le développement de l'emploi agricole et rural de Bourgogne-Franche-Comté).

**Public :** L'ensemble des paysans installés en Bourgogne-Franche-Comté, dont (mais pas seulement), les paysans élus en CDOA dans la région.

**Intervenants :**

**Delphine GAVEND**, juriste de la Confédération paysanne nationale, anciennement formatrice sur le droit rural en tant qu'auto-entrepreneur.

**Jean-Baptiste MONJOIE**, salarié du Service Régional d'Economie Agricole de la DRAAF de Bourgogne-Franche-Comté, chargé de mission sur le schéma des structures de Bourgogne et de Franche-Comté.

**Repas :** Repas partagé entre les participants. N'oubliez pas d'amener un petit quelque chose à manger ou à boire à partager...

**Contact inscription :** Marielle BETTINELLI, ARDEAR de Bourgogne-Franche-Comté,  
03 81 26 05 97 ou ardear.franche-comte@orange.fr.

**Contenu détaillé au verso**

**ARDEAR de Franche-Comté**

n° SIRET : 49512354900018

Enregistrée sous le numéro d'organisme de formation 43250221225. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat  
19 Grande Rue 25800 Valdahon, Tel : 03 81 26 05 97, mail : ardear.franche-comte@orange.fr

## **Contenu détaillé de la formation :**

### **Introduction :**

Introduction et présentation des objectifs de la journée. Ajustement collectif du contenu en fonction des attentes exprimées par chacun.

### **S'approprier les données juridiques et techniques sur le contrôle des structures.**

Connaître et comprendre le rôle du contrôle des structures.

Savoir lister les cas où on est soumis à autorisation d'exploiter.

Maîtriser le rôle de la CDOA et connaître son fonctionnement.

Savoir appliquer les recours juridiques adéquats en cas de désaccord quant aux orientations de la CDOA.

Méthodes pédagogiques et moyens matériels

Paper board et vidéo projecteur.

Remise de documents écrits.

Exercices de mise en situation pratique.

Echanges avec et entre les participants.

### **Maîtriser le schéma des structures qui s'applique à sa ferme, que le lieu d'installation soit la Bourgogne ou la Franche-Comté.**

Connaître la liste des priorités des schémas actuels de Bourgogne et de Franche-Comté.

Savoir repérer la situation précise de sa ferme parmi cette liste de priorités.

Savoir repérer les points de convergence et les points de divergence entre ces deux schémas actuellement en vigueur.

Méthodes pédagogiques et moyens matériels

Vidéo projecteur.

Echanges avec les participants

### **Bilan de la journée**

Évaluation de la formation.